NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300951 - Forêt de la Grésigne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300951

1.3 Appellation du site

Forêt de la Grésigne

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

31/05/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000279522

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,75194°

Latitude : 44,02528°

2.2 Superficie totale

3604 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
81	Tarn	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
81064	CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
81136	LARROQUE
81217	PUYCELSI

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,83 *(0,02 %)*		G	D			
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		1,59 *(0,04 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1079	*Limoniscus violaceus*	p			i	P		B	A	C	A
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C		C	A	C	A
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	C		C	A	C	A
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	C		C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	P		C	A	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c			i	P		C	A	C	A

M	1307	*Myotis blythii*	c			i	P		C	A	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R		C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	P		C	A	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R		C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	R		C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	P		C	A	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P		C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Potosia fieberi*			i	P						X
I		*Cetonischema aeruginosa*			i	P						X
I		*Liocola lugubris*			i	P						X
I		*Selatosomus bipustulatus*			i	P						X
I		*Elater ferrugineus*			i	P						X
I		*Cardiophorus gramineus*			i	P						X

I		*Tillus elongatus*			i	P						X
I		*Ergates faber*			i	P						X
I		*Stenocorus meridianus*			i	P						X
I		*Akimerus schaefferi*			i	P						X
I		*Anoplodera sexguttata*			i	P						X
I		*Aesalus scarabaeoides*			i	P						X
I		*Eurythyrea quercus*			i	P						X
I		*Dicerca berolinensis*			i	P						X
I		*Phaenops sumptuosa*			i	P						X
I		*Orchesia luteipalpis*			i	P						X
I		*Mycetophagus populi*			i	P						X
I		*Mycetophagus decempunctatus*			i	P						X
I		*Pycnomerus terebrans*			i	P						X
I		*Dermestoides sanguinicollis*			i	P						X
I		*Allonyx quadrimaculatus*			i	P						X
I		*Ampedus cardinalis*			i	P						X
I		*Ampedus praeustus*			i	P						X
I		*Brachygonus megerlei*			i	P						X
I		*Brachygonus ruficeps*			i	P						X
I		*Ischnodes sanguinicollis*			i	P						X
I		*Lacon querceus*			i	P						X
I		*Podeonius acuticornis*			i	P						X
I		*Procraerus tibialis*			i	P						X

I		*Prostomis mandibularis*			i	P						X
I		*Isorhipis marmottani*			i	P						X
I		*Isorhipis melasoides*			i	P						X
I		*Triplax lacordairei*			i	P						X
I		*Brachygonus bouyoni*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*			i	P			X		X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentonii*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N17 : Forêts de résineux	6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Appartenant au secteur biogéographique atlantique, forêt de plaine reposant sur un dôme de grés et de pélites du permo-trias, isolé au milieu des terrains calcaires environnants et formant un large amphithéâtre ouvert vers le sud. Caractérisée par le Chêne sessile en limite sud d'aire de répartition, avec une prédominance des chênaies-charmaies [à chêne sessile] aquitaniennes (70 % de la surface totale) et des chênaies aquitano-ligériennes sur sols lessivés ou acides (13 %). Les stations sèches sont occupées par les bois occidentaux à chêne pubescent (8 %), et les stations fraîches par les frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes (3%) à chêne pédonculé. Présence du hêtre en mélange sur certaines stations avec le chêne sessile : chênaies-charmaies [à chêne sessile et hêtre] aquitaniennes (5%), chênaies [et hêtraies-chênaies] ibéro-atlantiques acidiphiles (1 %). Enfin présence marginale de 2 habitats annexe II : forêts de frêne et d'aulne des ruisselets et des sources (0,60 ha), et forêts supraméditerranéennes françaises de chêne vert (0,40 ha).

Vulnérabilité
: Surdensité de la population de cerf (Cervus elaphus) qui est responsable de l'abroutissement répété des jeunes semis de chêne issus de régénération naturelle, et qui compromet la pérennité même de certains peuplements.

Evolution climatique actuelle (sécheresse et chaleur) entraînant des stress hydrique chez le chêne sessile responsables de dépérissements.

Piégeages illicites de coléoptères par des collectionneurs.

4.2 Qualité et importance

Exceptionnelle richesse entomologique qui place la Forêt de Grésigne au 3° rang européen en nombre absolu de coléoptères (2 380 espèces recensées), derrière la forêt de Fontainebleau, et la réserve de Bialowecja, avec notamment des espèces de coléoptères saproxyliques à forte valeur patrimoniale comme Limoniscus violaceus (connu sur 11 sites au niveau européen dont 7 en France), Aesalus scarabaeoides, Akimerus schaefferi, Eurythyrea quercus,
caractéristiques de la phase de sénescence et dépérissement des arbres.
Remarquable richesse en Chiroptères qui utilisent la forêt comme terrain de chasse : 20 espèces contactées sur un total de 24 présentes en Midi-Pyrénées (et 31 au niveau national), dont 8 inscrites en annexe II de la directive Habitats (Grand et Petit rhinolophe, Barbastelle, Minioptère de Schreibers, Grand et Petit murin, Vespertillon de Beichstein, Vespertillon à oreilles échancrées).
Présence également de l'Aigle botté, du Ciracaëte, du Pic mar (inventaires en cours). D'autres groupe seraient à étudier (amphibiens).

Remarque : la surface retenue dans l'aménagement forestier est de 3530 hectares. Cette surface diffère du calcul SIG du périmètre du site Natura car
- il s'agit d'une surface cadastrale (méthode de calcul différente),
- les maisons forestières et les terrains de service affectés, ainsi que les routes départementales ne sont pas comptabilisées (car ne font pas partie de la forêt domaniale).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Etablissement public	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

ALET B et al., 1980. Pays et paysages grésignols. Mémoire de maîtrise, Institut de géographie Daniel Faucher, Université Toulouse Le Mirail.

ALET B, 1981. L'oiseau dans le géosystème. Essai de cartographie de l'avifaune dans le massif de Grésigne (Tarn). Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 57, 3, p. 343-362.

BRUSTEL H, CLARY J, 2000. Oh, cette Grésigne ! Acquisitions remarquables pour cette forêt et le Sud-Ouest de la France : données faunistiques et perspectives de conservation ; supplément au catalogue Jean Rabil, 1992, 1995 (Coleoptera). Bull. Soc. Entom. de France, 105 (4), 357-374.

BRUSTEL H, 1998. Utilisation de bio-indicateurs entomologiques forestiers pour une gestion patrimoniale des forêts de feuillus de Midi-Pyrénées : application à la forêt domaniale de Grésigne. ONF, DIREN, ESAP : 92 p. + annexes.

BRUSTEL H, 2001. Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises. Perspectives pour la conservation du patrimoine naturel. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Institut polytechnique de Toulouse, 298 p. + annexes.

BRUSTEL H, 2001. Etude préliminaire en forêt domaniale de Grésigne. Corrélations champignons et coléoptères saproxyliques. Document de synthèse. ESAP, ONF, 20 p.

BRUSTEL H, 2001. Etude préliminaire en forêt domaniale de Grésigne. Coléoptères saproxyliques. Document de synthèse. ESAP, ONF, 22 p. + annexes.

CHABROL R, 1957. Etude historique du traitement de la forêt domaniale de Grésigne. Rapport de la Conservation des Eaux et Forêts, 34 p.

DILGER JL, JAMES O, 1983. Potentialités du chêne en forêt domaniale de Grésigne. Mémoire ENITEF, ONF, Agence de Castres, 96 p.

DUPUY B, 1979. Contribution à l'étude stationnelle d'une forêt de chêne : le massif domanial de la Grésigne. Thèse de 3ème cycle, Université de Toulouse Paul Sabatier, 226 p.

DURAND-DELGA M, 1979. Le massif de la Grésigne, Tarn : ses enseignements géologiques, in : Itinéraires géologiques en Grésigne et Sidobre. Congrès A.P.B.G., Toulouse, 1979. Service de reprographie, Académie de Toulouse, 48 p.

FABRE J, 1973. Contribution à l'étude du massif de Grésigne. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris, 138 p.

GAYRARD C, 1970. Phytogéographie de la Grésigne. Annales C.R.D.P., n° 8, Toulouse, 166 p.

GEZE B, CAVAILLE A, 1977. Guide géologique régional : Aquitaine orientale. Masson, Paris, 183 p.

GRANIER R, 1981. La forêt de la Grésigne (Tarn). 1ère partie. Des origines à 1669. Imprimerie Lormand, Montauban, 31 p.

Inspecteur Général NOEL, 1944. Rapport sur la Forêt domaniale de Grésigne, ONF, Agence de Castres, 17 p.

LPO Tarn, 2001. Les oiseaux du département du Tarn. Statut biologique. Statut de conservation. Etat des connaissances. Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation du Tarn, 152 p.

NERI F, 2001. Etude préliminaire sur l'écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) en forêt domaniale de Grésigne (Tarn). Espaces Naturels de Midi-Pyrénées - Conservatoire régional, ONF, 15 p. + annexes.

NERI F, 2001. Etude préliminaire sur les chiroptères en forêt domaniale de Grésigne (Tarn). Espaces Naturels de Midi-Pyrénées - Conservatoire régional, ONF, 18 p. + annexes.

OFFICE NATIONAL des FORETS, 2004. Révision d'aménagement forestier 2004-2021. Agence de Castres, 114 p. + annexes.

RABIL J, 1992. Ah, cette Grésigne ! Catalogue des Coléoptères de la Forêt de la Grésigne (Tarn). Nouvelles archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon, 29-30 : 1-174.

REY H, 2000. Etude mycologique en forêt de Grésigne. Société Tarnaise de Sciences Naturelles, ONF, Castres, 12 p.

SAVOIE JM, 2001. Etude préliminaire au document d'objectifs de la Forêt domaniale de Grésigne. Les habitats naturels et les stations forestières. ESAP, ONF, 130 p.

Société de Protection de la Nature Midi-Pyrénées, 1982. Sites d'intérêt biologique en forêt domaniale de Grésigne (Tarn). SNMP, Toulouse, 50 p.

TOROSSIAN C, 1977. Etude préliminaire des conséquences entomologiques des coupes pratiquées en forêt de Grésigne. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 170, 113 (3-4) : 336-373.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
21	Forêt domaniale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, Agence interdépartementale de l'Aveyron, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne. 5 rue Christian d'Espic 81 100 CASTRES;

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs réalisé par l'ONF, validé en juin 2004, prévoyant en particulier d'augmenter le compartiment bois mort pour atteindre un volume de 15m3/ha de façon à préserver les habitats des coléoptères saproxyliques.

L'aménagement forestier établi pour la période 2004-2021 a intégré les préconisations du document d'objectifs : augmentation du compartiment de bois mort, maintien d'ilôts de veillissement, constitution d'un réseau de peuplements à âge d'exploitabilité retardé (3ème série d'intérêt écologique particulier), maintien de la chênaie pubescente (2ème série de protection et de production).

Remarque : les mesures de gestion ne s'appliquent que sur la forêt domaniale (sur 3530 hectares de surface cadastrale).

Mise à jour du formulaire standard de données suite au document d'objectifs réalisé par l'ONF.